



Loyer impayé par un parent

Par **Ahina02**, le 17/09/2012 à 11:40

Bonjour,

J'ai un problème avec un parent que j'ai du laisser dans mon appartement que je louais car sa famille était nombreuse et n'avait pas ou aller. Aujourd'hui il a été expulsé de l'appartement faute de paiement des loyers. Et je me retrouve avec une dette de 10 000 euros sous les bras car le bail étant à mon nom. Que puis-je faire pour que cette dette lui revienne ? Merci de votre aide !!!

Par **cocotte1003**, le 17/09/2012 à 12:49

Bonjour, vous avez loué un appartement qu'en fait vous avez sous loué ? cordialement

Par **Ahina02**, le 17/09/2012 à 13:05

oui j'ai sous loué un appartement et il m'a laissé une dette de 10 000 euros !!!

Par **Lag0**, le 17/09/2012 à 13:22

Bonjour,

Cette sous-location était t-elle officielle (autorisation du bailleur, contrat de bail avec le sous-locataire, etc.).

Quoi qu'il en soit, il vous appartient en tant que locataire en titre de payer les loyers au bailleur et de vous faire payer les sous-loyers par le sous-locataire. Ce n'est pas le sous-locataire qui règle les loyers au bailleur...

Par **amajuris**, le **17/09/2012 à 13:25**

bjr,
aviez-vous l'accord du bailleur pour sous louer ?
sinon vous payez et vous demandez à votre parent de vous rembourser;
cdt

Par **Ahina02**, le **17/09/2012 à 13:34**

merci de vos réponses

Par **Ahina02**, le **17/09/2012 à 13:35**

ai-je un recours quand il refuse de payer ?

Par **Lag0**, le **17/09/2012 à 13:36**

Cela dépend, comme la question a déjà été posée si la sous-location était officielle ou pas...

Par **Ahina02**, le **17/09/2012 à 13:38**

non la sous location n'était pas officielle

Par **amajuris**, le **17/09/2012 à 20:00**

bjr,
donc il s'agit d'un problème entre vous et ce parent;
mais il sera difficile d'obtenir satisfaction pour une sous location illégale;
bjr